



Waremmes, le 7 janvier 2016

<p style="text-align: center;">Opération de Développement Rural de Braives Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du jeudi 17 décembre 2015</p>

Présences :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume, Bourgmestre
- Pour la Commune : Vincent Germeau, ADL
- Pour la FRW : Vanessa Sublet, Vincent Legrand et Géraldine Blavier, Agents de développement
- Pour le Bureau Aménagement SC : Jean-Guillaume Demailly et Jean-Philippe Hamal, Auteur du PCDR

Excusés :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : François Hubert du Fontbaré, Echevin
- Pour la DGO3 : Marie Legrain

Accueil des participants

M. le Bourgmestre accueille les participants et introduit la soirée.

Il présente Willy Massin et Pierre Cochet, habitants de Cipllet qui souhaiteraient rejoindre la CLDR.

1. Analyse des remarques sur les intitulés de projets

Lors de la réunion du 17 novembre dernier, il a été demandé aux membres de la CLDR de réagir par rapport à la liste d'intitulés de projets présentée.

17 membres de la CLDR ont fait part de leurs remarques sur les intitulés de projets des axes « Braives, commune du saule » et « Braives, commune connectée ». Parmi eux, 4 personnes sont satisfaites du contenu global du tableau et 2 estiment que la liste est peu représentative des échanges qui ont eu lieu avec les citoyens.

La synthèse de ces remarques se trouve en annexe.

Quand un changement était présenté (ajout ou retrait d'intitulé de projets), les participants étaient invités à montrer leur accord ou désaccord à l'aide de cartons respectivement vert et rouge.

« Braives, commune du saule »

OBJECTIF 1.1 RENFORCER LA BIODIVERSITE EN QUANTITE ET EN QUALITE PAR LA PRESERVATION DE BIOTOPES VARIES ET LA CREATION DE LIAISONS ENTRE CEUX-CI

1. Création d'un réseau de jardins naturels thématiques avec un intérêt didactique et convivial

Un membre de la CLDR propose un autre intitulé « Création de zones naturelles thématiques avec un intérêt didactique et convivial (jardin de Pitet, mare de la Quiétude...) »

Le site de la Quiétude à Fallais, en face de l'école, fait l'objet d'un aménagement par le PCDN. Les participants marquent leur accord pour cette proposition d'intitulé.

2. Réalisation d'un programme de développement du saule sur le territoire communal

Il est précisé que le terme « polymérisation » désigne, entre autre, la fabrication de (bio)carburants.

3. Réalisation d'un programme de préservation et de développement de zones d'intérêt biologique : vergers hautes tiges, zones humides, réseau écologique

Un participant note la pertinence de cette thématique mais signale qu'il faudra veiller à ce qu'il n'y ait pas de doublon avec des actions du PCDN et du Parc Naturel.

L'objectif est bien d'identifier des actions à mener en complémentarité avec celles du PCDN et du Parc Naturel.

4. Rédaction d'une check-list pour l'intégration de critères environnementaux dans l'organisation d'événements sur la commune

Un participant note que cette fiche est pertinente mais peut-être pas suffisamment en lien avec l'objectif. Elle pourrait s'inscrire dans le défi « Braives, zéro carbone » .

Un participant propose d'intégrer les toilettes sèches dans cette check-list.

Autres remarques concernant cet objectif :

- Un participant propose d'inscrire une fiche supplémentaire concernant la lutte des espèces invasives. Beaucoup de plantes invasives sont présentes dans les jardins privés et le long du Ravel. Les citoyens ne connaissent pas toujours quelles plantes sont invasives et comment lutter contre. Les participants s'étonnent aussi que certains pépiniéristes et horticulteurs continuent de vendre des plantes invasives. A ce sujet, un participant précise qu'un règlement européen interdit la vente, la culture, la reproduction de 37 espèces exotiques envahissantes.
- Un participant note que le paysage « openfield » de la commune est constitutif de notre patrimoine. La variété des paysages de la commune requiert une gestion différente que ce soit entre Ville-en-Hesbaye et Burdinne ou dans les vallées.
- Un participant informe les membres de la CLDR que Hesbaye Meuse Condroz arrête le soutien au projet « villages fleuris ».

OBJECTIF 1.2 RENFORCER LA GESTION INTEGREE DU CYCLE DE L'EAU ET PRESERVER LA MEHAIGNE

5. Réalisation d'un programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boues et les inondations

Un participant fait remarquer qu'une grande fascine, de 15-20 mètres de long, construite d'un seul tenant, retiendra beaucoup plus d'eau et de boues que plusieurs petites fascines construites bout à bout. Les fascines vivantes montrent aussi de meilleur résultat mais demande un autre entretien. L'élargissement des bandes enherbées permettrait aussi de diminuer les coulées boueuses.

A Ville-en-Hesbaye, un aménagement est constitué d'une fascine et d'un talus dans lequel sont plantés des arbustes.

Exemple de fascine à Genappe :



6. Extension et aménagements de zones inondables de Fumal, Braives et Pitet

Un participant note qu'il est impossible d'étendre certaines zones à cause des talus qui les entourent.

7. La Mehaigne aux Braivois

Suite à une remarque reçue, Edmée Lambert, coordinatrice du Contrat Rivière Meuse aval et affluents, informe que le franc bord (espace de terrain libre de propriétaire qui borde une rivière ou un canal) n'existe que sur les cours d'eau navigables ; la Mehaigne est un cours d'eau non navigable et il n'y a donc pas de franc bord.

La législation permet le passage sur les terrains riverains du cours d'eau des agents et des entrepreneurs pour la surveillance et la réalisation des travaux. Permettre le passage de promeneurs dans le cadre d'un projet de PCDR est difficilement réalisable sans l'accord de tous les riverains et propriétaires concernés.

8. Aménagements environnementaux de la Mehaigne

Autre remarques concernant cet objectif :

- Un membre de la CLDR propose que les autres cours d'eau de la commune soient mis en valeur : Rau de Vaux, Rau de Hognée, Ry d'Ardenne, Bolland... avec des aménagements « didactiques » (loupe, grandes photos...). La majorité des participants marquent leur accord et un participant marque son désaccord car les aménagements

le long des routes et des cours d'eau sont en général vite dégradés et que ça ne représente pas un investissement prioritaire selon lui.

- M. le Bourgmestre informe les participants que la Commune vient de recevoir l'accord pour financer une étude qui sera confiée à l'AIDE concernant la station d'épuration. L'étude devrait commencer fin mars et fera l'inventaire du réseau existant et une analyse pour identifier les lieux et aménagements à prévoir. L'objectif est de mettre en place un égouttage collectif de Ciplat jusqu'à Hosdent. Toutes les habitations qui seront dans ce périmètre seront obligées de se relier à l'égouttage. La question est de savoir si la CLDR peut faire quelque chose en plus. Un participant propose de sensibiliser les villageois qui ne sont pas en épuration collective aux toilettes sèches.

OBJECTIF 1.3 RENFORCER LES CARACTERISTIQUES LOCALES PAR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BATI ET NATUREL

9. Création d'un parcours paysage artistique et didactique

10. Création d'un comité de valorisation du patrimoine braivois

Un participant note la nécessité de mettre en valeur et faire connaître le marais de Hosdent. Pour ce faire, pourquoi ne pas s'inspirer des aménagements de l'aquascope de Virelles www.aquascope.be

11. Aménagement et requalification des espaces publics

Concernant l'entretien des arbres remarquables, un participant demande si ceux de Ville-en-Hesbaye ne devraient pas être taillés. Un autre participant indique qu'il faut couper les branches qui tombent ou risquent de tomber mais une taille régulière risquerait de fragiliser ces arbres.

12. Réalisation d'un vade-mecum des espaces publics

Autre remarques concernant cet objectif :

- Sites remarquables de la Commune à préserver et valoriser : la chapelle St Sauveur qui est difficilement accessible et le patrimoine immatériel lié à la butte (jet de la poire...).

OBJECTIF 1.4 PRESERVER LES VILLAGES BRAIVOIS EN VEILLANT A L'EQUILIBRE ENTRE DENSIFICATION DE L'HABITAT ET MAINTIEN DES ESPACES AERES

13. Révision du RCU

Le projet est en cours, c'est un projet du lot 0 du PCDR, car les remarques émises en consultation ont été prises en compte.

14. Utilisation des outils du (futur) CODT dans la politique d'aménagement du territoire communal

A l'heure actuelle, on ne connaît pas précisément les orientations que vont prendre ce CODT. En l'inscrivant comme projet dans le PCDR, la CLDR se laisse la possibilité de réaliser un nouvel outil d'aménagement du territoire...

15. Appropriation de la charte paysagère du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne

16. Aménagement d'un cœur de village à Ciplet

« Braives, commune connectée »

Certains participants notent que le terme « connecté » fait trop référence à la numérisation, l'informatisation de la société, alors que le défi est aussi celui de reconnecter ensemble les citoyens, physiquement. Une réflexion est lancée pour accompagner ce terme d'autres mots, Braives, commune (connectée et) ... : « de liens », « de relations », « créatrice de liens », « de contacts », « relationnelle », « tisseuse et tresseuse de liens », « humaine », « d'échanges »...

- Une proposition sera faite lors de la prochaine réunion.

OBJECTIF 2.1 ANIMER LA VIE DANS LES VILLAGES ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS, LE BENEVOLAT ET LES INITIATIVES CITOYENNES PAR LA CREATION DE LIEUX PROPICES A LA RENCONTRE

17. Réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel au monde associatif

18. Création d'un lieu de rencontre à Tourinne

19. Création d'un lieu de rencontre à Pitet

20. Aménagement de lieux de rencontre multifonctionnels et intergénérationnels à Ciplet

21. Aménagement d'un lieu de rencontre à Braives

La salle de la gare est très sollicitée, il n'y a plus de place pour y développer de nouvelles activités. Les salles du Troubadour et du Roxy appartiennent à des acteurs privés, quid de l'avenir de ces lieux.

La création d'un nouveau lieu pourrait aussi servir à des mouvements de jeunesse. Un participant note qu'il faudra commencer par identifier les besoins avant de construire de nouveaux bâtiments.

22. Aménagement de plaines de jeux et d'espaces multisport

Autre remarques concernant cet objectif :

- Demande d'aménagement du local de la JS Fumaloise. Comme ce local appartient à un privé, il est convenu que la Commune prendra contact avec eux pour voir ce qui peut être réalisé.
- Par ailleurs, la salle Emile Colpin vient d'être remise aux normes, faut-il une deuxième salle ?
- La salle Li Mousti appartient aussi à un privé qui est plutôt favorable à sa démolition.

OBJECTIF 2.2 SOUTENIR LA QUALITE DE VIE PAR LE DEVELOPPEMENT DE SERVICES ADAPTES AUX HABITANTS QUI FAVORISENT LA CONNEXION ENTRE LES INDIVIDUS ET QUI REPENDENT A L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET L'EVOLUTION DES TECHNOLOGIES

23. Création d'une maison communautaire

A combiner avec les maisons de repos (MRS) de Ciplet et de Braives.

24. Installation d'un service de garde médical de proximité

25. Réalisation d'un programme d'ancrage local des jeunes (12-26 ans)

26. Installation d'une piste de type parcours Vita

Les participants proposent de le faire à Ciplet (pour les seniors), à Brivioulle (pour les personnes qui courent)... ou de faire une enquête publique pour déterminer son emplacement et sa pertinence.

OBJECTIF 2.3 CONNECTER LA COMMUNE ET LES CITOYENS PAR LA MISE EN PLACE DE MOMENTS ET D'ESPACES DE RENCONTRE REELS ET VIRTUELS

27. Création d'un centre de l'innovation citoyenne et solidaire pour une transition vers un développement rural local

Dans cette fiche sont rangés plusieurs projets tels que la création d'un SEL, d'un repair café, d'un GAC... Une participante regrette que si le projet de centre ne se réalise pas, ces projets connexes risquent aussi de ne pas être développés.

Un Agent de développement répond qu'il est toujours possible de séparer le contenu de cette fiche en plusieurs et qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de l'écriture du PCDR pour réaliser certaines actions si des porteurs de projets sont volontaires pour les réaliser.

28. Braives, commune numérique

29. Réalisation d'actions permettant le rapprochement entre citoyens et agriculteurs

- La liste des projets est approuvée par les membres de la CLDR.

Une petite pause conviviale est prise, avec la dégustation de pizzas offertes par la Commune et la réalisation de desserts par certains membres de la CLDR.

Les participants remercient la Commune pour les délicieuses pizzas !

2. Présentation des intitulés de projets pour les axes « Braives, commune zéro carbone » et « Braives, + 100 emplois locaux »

L'Auteur de projet présente comme lors de la dernière réunion, un à un les intitulés de projets. Les remarques des participants sont indiquées ci-dessous.

32) Réalisation d'un audit thermographique de la commune

L'Auteur précise qu'il s'agit d'un audit pour tous les bâtiments : communaux et habitations.

34) Création d'une coopérative citoyenne

La Région Wallonne a lancé un nouvel outil « Brasero » de soutien aux coopératives, entre autre. Chaque euro apporté par les citoyens sera doublé par la Région Wallonne.

38) Création d'un réseau de voies lentes type Ravel partagé avec les communes voisines

Un participant note qu'il n'existe pas de jonctions « officielles » entre le Ravel et l'école de Fallais et propose de créer un escalier qui relierait les deux à proximité du passage pour piétons.

40) Tous à vélo !

Projet à mettre en lien avec les projets du GAL (qui a déjà travaillé sur les vélos électriques et déposera une fiche qui touche au vélo).

42) Augmentation de la desserte en transports collectifs vers Waremme

Il n'y a actuellement qu'un seul bus le matin et le soir, ce qui est trop peu par rapport à l'offre scolaire, les hôpitaux, les commerces, le marché... de Waremme.

Un participant propose aussi une augmentation de l'offre vers Hannut et Landen. La gare de Landen dessert plus de train en direction de Bruxelles que la gare de Waremme.

Il est aussi important de noter que l'actualisation du Plan Communale de Mobilité est en cours, ce qui fera évoluer les fiches Mobilité.

44) Création de logements intergénérationnels

Un participant demande si ce projet sera possible avec le nouveau Règlement Communal d'Urbanisme qui interdit la construction de logements collectifs ?

47) Création d'un centre de formation aux métiers du saule

Fiche à mettre en lien avec une fiche du GAL.

51) Développer un service d'entretien de jardins

Bien définir les objectifs rencontrés, car il peut s'agir d'économie sociale, de services aux personnes âgées...

54) Installation d'équipements touristiques le long du Ravel

Avec l'installation de points d'eau et le fléchage vers les lieux d'intérêt touristique (en veillant à avoir obtenu l'autorisation de la Région Wallonne).

57) Aménagement d'un Hall relais agricole

La Commune a répondu à un appel à projets pour la réalisation d'un hall relais agricole. Si le projet est accepté la Commune devrait recevoir une enveloppe de 10.000 euros pour étudier l'intérêt d'investir dans ce type d'infrastructure. Et en fonction des résultats de cette étude, la Commune pourrait recevoir les subsides nécessaires à la réalisation des travaux. Ce hall relais agricole pourrait devenir un hall de commercialisation pour des producteurs en circuit-court.

3. Distribution des documents et explication du travail attendu des membres de la CLDR

Chaque membre de la CLDR recevra par mail un tableau reprenant l'ensemble des intitulés de projets qui viennent d'être présentés.

A cette étape, il est demandé aux membres de la CLDR d'évaluer l'intérêt de ces intitulés de projets, leur compréhension et de voir également si tous ces intitulés répondent à l'objectif lié. Il est également possible à la fin de chaque objectif de rajouter des idées de projets.

Il est demandé à chaque membre d'envoyer ses remarques pour le 15 janvier par mail ou par courrier.

La rédaction des fiches-projets sera réalisée par la suite avec la participation de la CLDR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*

Présences

Membres de la CLDR présents

DANTINNE	Jacques
DE PLAEN	Gaëtan
DE COCK	Christian
DEHON	Laurence
DUFOUR	René-Fernand
FOHN	Valérie
FONTAINE	Nicolas
GRAFFART	Cerise
HANUT	Frederic
HAUDESTAINE	Lucien
HEINE	Nadine
LAMBERT	Edmée
LEFEVRE	Karin
LENOIR	Pierre-Yves
PEETERS	Olivier
SCHALENBOURG	Cécile
SCHMITZ	Frédéric
TOMBALLE	Jean-Marie
TRIBOLET	François
VAN DEN BROECK	Marc
WIDART	Joëlle

Invités : Pierre Cochet et Willy Massin, candidats membres à la CLDR

Membres de la CLDR excusés

DOCQUIER	Edgard
HAUDESTAINE	Lucien
MARIN	Pierre
PONCELET	André
STENUIT	Benoit
VAN ASSELT	Laurent
SCHMITZ	Frédéric